

LA RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES EXCLUE

p.2

LA NR

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

www.lnr-dz.com



p.3

SI LA SITUATION
SANTAIRE S'Y PRÊTE
La population
algérienne sera
recensée en 2021

Quotidien d'information indépendant - n° 6973 - Dimanche 31 janvier 2021 - Prix : 10 DA

COVID-19 : DJERAD RECONDUIT LE CONFINEMENT PARTIEL

La mesure de confinement partiel à domicile pour une durée supplémentaire de quinze jours a été reconduite par le Gouvernement suite aux instructions du président de la République, dans 19 wilayas du pays au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (Covid-19), indique samedi un communiqué des services du Premier ministre. **p.3**

Lancement de la campagne de vaccination aujourd'hui à Blida

p.2

EXPORTER DANS LE CADRE DE LA ZLECAF

LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNE DOIT SE « MOBILISER »

p.4



MALGRÉ UN BILAN MITIGÉ DU NEPAD
L'Algérie mise
sur « le principe de la
complémentarité et
d'intégration en Afrique »

p.4

CNRC

Nouvelle répartition pour certaines communes d'Alger

Le Centre national du registre du commerce (CNRC) a procédé à une nouvelle répartition pour certaines communes au niveau des antennes locales de la wilaya d'Alger qui entrera en vigueur à compter du 1^{er} février 2021, indique un communiqué du CNRC.



TISSEMSILT

Début des essais sur la ligne ferroviaire Tissemsilt-Boughezoul

Le ministre des Travaux publics et ministre des Transports par intérim, Farouk Chiali, a procédé jeudi à Tissemsilt au lancement des essais sur la ligne ferroviaire reliant la wilaya de Tissemsilt à Boughezoul (wilaya de Médéa).



Covid-19

Une plateforme numérique pour le suivi des personnes vaccinées

Le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar, a annoncé, hier depuis Blida, la mise en place d'une plateforme numérique pour un suivi des personnes vaccinées.

Vaccins et vaccination

Que fait-on contre la désinformation et pour communiquer et expliquer ?

In extremis, «à la dernière minute», selon la formule des comptes rendus des matches de football à suspens, l'Algérie a reçu les doses de vaccin Sputnik V, et a commencé la vaccination «avant la fin du mois de janvier, conformément aux instructions du Président Tebboune», comme on se plaît à le rabâcher dans certains médias.

Qu'en pensent les gens ? Beaucoup suivent les informations sur les chaînes étrangères et sur les réseaux sociaux et sont intoxiqués par les versions négativistes concernant les vaccins, en particulier le vaccin russe, et la vaccination contre la Covid-19. Il y a deux mois, Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique, a annoncé le lancement de l'Alliance pour la réponse à l'infodémie en Afrique (AIRA), pour éradiquer la désinformation rampante qui a entravé la lutte contre la pandémie sur le continent. L'Afrique n'a pas été épargnée par la désinformation liée au Covid-19 et à la vaccination, diffusée par des plateformes de réseaux sociaux non réglementées. Selon l'OMS, les informations sur la pandémie ont été partagées et consultées plus de 270 milliards de fois sur les plateformes numériques du continent, alors qu'une grande partie d'entre elles se sont avérées inexactes et trompeuses.

Que fait-on chez nous pour contrer la désinformation sur le vaccin et sur la vaccination et pour donner le point de vue algérien sur ces deux aspects ? Y a-t-il une instance chargée d'évaluer la démarche mise en œuvre dans l'«opération vaccin»? C'est l'avant-veille, que les canaux officiels ont informé de l'arrivée vendredi des premières doses du vaccin russe «Sputnik V». Selon les mêmes canaux, un autre lot de vaccin anti-Covid-19 en provenance de la Chine et de l'Inde, ainsi que d'autres pays, est attendu. En février (quand ? la source ne le précise pas), l'Algérie devrait réceptionner un lot du vaccin anglo-suédois AstraZeneca. Sur ces nouveaux arrivages, le même flou est entretenu. Quel est le calendrier de réception des doses de vaccin ? S'il n'est pas possible de l'établir, il est bon d'expliquer pourquoi ? Les mêmes questions se



■ Rompre avec les pratiques anciennes, ce ne sont pas que des mots qui ne servent qu'à être répétés pour plaire au Président, et en catimini faire le contraire sur le terrain. (Photo: D.R)

posent pour la vaccination ; l'effort de communication et de sensibilisation est insuffisant. Les Algériens ont en mémoire la communication désastreuse qui a accompagné l'opération de rapatriement de nos compatriotes bloqués à l'étranger, laissant planer tous les doutes sur les critères d'«éligibilité» au rapatriement, réellement appliqués sur le terrain, et entretenant la conviction que les pratiques anciennes qui ont fait tant de mal au peuple algérien, persistent et sont impunies. C'est comme si la 'issaba (le gang) était toujours présente pour saboter la voie vers l'Algérie nouvelle. Rompre avec les pratiques anciennes, ce ne sont pas que des mots qui ne servent qu'à être répétés pour plaire au Président, et en catimini faire le contraire sur le terrain. Que si-

gnifie «pratiques anciennes»? Quelles sont-elles ? Pourquoi faut-il rompre avec ces pratiques et comment ? Certaines associations de la société civile, transformées en appendices des autorités centrales et locales, croient que le travail de communication et de sensibilisation consiste à installer des chapiteaux et à poser sur la voie publique un haut parleur (ce qui est interdit par la loi) diffusant de la musique à tue-tête et incommodant le voisinage (c'est-à-dire les citoyens) par des nuisances sonores insupportables. Les associations, même quand elles se sentent fortes du soutien institutionnel, choyées et «couvertes» par les autorités, devraient savoir qu'elles sont tenues de respecter les dispositions de la loi sur les nuisances sonores et sur tout ce qui concerne la tranquillité des citoyens. Des événements sur la voie publique sont organisés pour contribuer à lutter contre l'épidémie de Coronavirus, mais à vue d'œil, il est évident que le protocole sanitaire, s'il existe, n'est respecté dans ces activités avec la rigueur exigée par la gravité de la situation. Pour une activité anti-Covid-19, on trouve parfois un haut parleur sur le trottoir qui diffuse de la musique à tue-tête, afin de ramener et rassembler du monde, alors que tout rassemblement est interdit par les dispositions légales de la lutte anti-Covid-19. Comment, une association autorisée à agir sur la voie publique dans une activité anti-Covid-19, peut-elle ignorer l'interdiction, régulièrement prorogée, des rassemblements dans le cadre des mesures barrières?

Lakhdar A.

La réouverture des frontières exclue

La liste des pays qui ferment leurs frontières face à la pandémie de la Covid-19, s'est allongée après la découverte de nouveaux variants du virus en circulation et la panique qui s'en est suivie. A titre d'exemples, en France, à partir de ce dimanche 31 janvier, les frontières aux pays extérieurs à l'Union européenne sont fermées ; l'Allemagne a interdit à partir de samedi 30 janvier les entrées sur son territoire par voie terrestre, maritime et aérienne de personnes venant de cinq pays fortement touchés par les différents variants du Covid-19.

Le Royaume-Uni a annoncé jeudi fermer ses frontières aux non-résidents arrivant des Emirats Arabes Unis, dont Dubaï, cette interdiction vise également le Rwanda et le Burundi ; le Portugal qui avait déjà suspendu la semaine dernière ses liaisons aériennes avec le Royaume-Uni puis annoncé la suspension de tous les vols avec le Brésil, à partir de vendredi, a décidé d'interdire les déplacements non essentiels à l'étranger ; la Norvège a annoncé la fermeture de ses frontières à presque tous les non-résidents ; la Belgique a interdit à sa population de voyager hors des frontières pour des voyages non essentiels ; au Canada depuis la mi-mars 2020, les frontières sont fermées aux étrangers ; en Nouvelle-Zélande les frontières devraient demeurer fermées ; en Hongrie, les frontières hongroises sont fermées aux étrangers quelle que soit leur provenance depuis le 1^{er} septembre 2020.

Qu'en est-il pour l'Algérie ? Les frontières aérienne, maritime et terrestre algériennes sont fermées depuis le 17 mars 2020, pour stopper la propagation du virus. Les vols internationaux sont suspendus. Grâce à cette décision, l'Algérie a pu contenir la progression du virus. Pour le Dr Berkani Bekkat, membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de Coronavirus dans notre pays, la reprise des vols réguliers internationaux de la compagnie Air Algérie est exclue pour le moment. L'évolution de la situation épidémiologique est peut-être satisfaisante chez nous, mais à l'échelle mondiale elle est difficile, a-t-il expliqué.

Pour Dr Bekkat Berkani, avec la campagne de vaccination qui a commencé hier à Blida, l'immunité collective pourrait être atteinte, en vaccinant au moins 50 à 60% de la population, alors le retour progressif à la vie normale, dont la réouverture des frontières, et la levée définitive du confinement pourraient être envisagées. La procédure obligeant le voyageur à présenter un test PCR négatif et un document attestant qu'il a été vacciné, assimilé à un passeport sanitaire, favoriserait la reprise des vols internationaux.

L. A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

REPÈRE

Covid-19

Lancement de la campagne de vaccination aujourd'hui à Blida

Le coup d'envoi de la campagne de vaccination anti-Coronavirus sera donné aujourd'hui à partir de la wilaya de Blida, après la réception vendredi de la première cargaison du vaccin russe «Sputnik V». Programmée pour une année, la campagne concernera, dans un premier temps, les catégories les plus exposées à la contamination et à la transmission, à savoir les personnels de santé, les personnes âgées et les malades chroniques, avant d'être élargie au profit des autres catégories de la société. Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière avait mis en place, au titre de cette campagne, que supervisera l'Institut Pasteur, tous les moyens matériels et logistiques, traduits par le lancement d'une large campagne de sensibilisation et la formation, à l'échelle nationale, des corps auxquels sera confiée cette tâche. Jouissant d'une grande expérience en matière de vaccination, quelque 8.000 centres de santé, entre polycliniques, centres de santé de proximité et salles de soins ont été programmés pour prendre en charge cette opération. S'exprimant en marge de la réception du premier lot du vaccin anti-Covid-19, le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer avait affirmé que l'opération toucherait d'abord les catégories les plus exposées à la contamination et à la transmission, à savoir les personnels de santé, les personnes âgées et les malades chroniques.

Agence



Covid-19

Djerad reconduit le confinement partiel à domicile dans 19 wilayas

La mesure de confinement partiel à domicile pour une durée supplémentaire de quinze jours a été reconduite par le Gouvernement suite aux instructions du président de la République, dans 19 wilayas du pays au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (Covid-19), indique samedi un communiqué des services du Premier ministre.

S'inscrivant toujours dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation du Coronavirus (Covid-19), et soutenue par la démarche basée sur la prudence, la progressivité et la flexibilité engagée par les pouvoirs publics, ces mesures visent à ajuster le dispositif de protection et de prévention en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique.

En matière de confinement partiel à domicile :

La mesure de confinement partiel à domicile sera réaménagée et prorogée, pendant une durée de 15 jours, comme suit : la mesure de confinement partiel à domicile 20 heures jusqu'au lendemain à 5 heures du matin est applicable dans les 19 wilayas suivantes : Batna, Biskra, Blida, Bouira, Tébessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sidi Bel-Abbès, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Oran, Bou-



Les walis veilleront au respect de cette interdiction et de l'application des sanctions réglementaires à l'encontre des contrevenants. (Photo : D.R)

merdès, El Tarf, Tissemsilt, Ain Té-mouchent et Relizane. Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 29 wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Laghouat, Béjaïa, Béchar, Oum El-Bouaghi, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Sétif, Saïda, Skikda, Annaba, Guelma, Médéa, Mascara, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou-Arréridj, Tindouf, El-Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipasa, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaïa.

Ces mesures de confinement sont applicables, à partir du dimanche 31 janvier 2021, pendant une durée de 15 jours. Les walis peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre toutes mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination.

La prorogation de la mesure de fermeture, pour une période de 15 jours, des marchés de ventes des véhicules d'occasion sur l'ensemble du territoire national. La prorogation de la mesure de ferme-

ture, pour une période de 15 jours et dans les 19 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes : les salles omnisports et les salles de sport, les lieux de plaisance, de détente, les espaces récréatifs et de loisirs et les plages.

La prorogation, pour une période de 15 jours et dans les 19 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, de la mesure de limitation du temps d'activité à 19 heures concernant les établissements exerçant les activités suivantes : le commerce des appareils électroménagers, le commerce d'articles ménagers et de décoration, le commerce de literies et tissus d'ameublement, le commerce d'articles de sport, le commerce de jeux et de jouets, les lieux de concentration de commerces, les salons de coiffure pour hommes et pour femmes, les pâtisseries et confiseries, les cafés, restaurations et fast-food.

La prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement. Toutefois, les walis pourront procéder à leur fermeture immédiate en cas d'infraction aux mesures édictées

dans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covid-19. La prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

La prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circonscription et autres événements tels que les regroupements au niveau des cimetières.

La prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

Les walis veilleront au respect de cette interdiction et de l'application des sanctions réglementaires à l'encontre des contrevenants ainsi que les propriétaires des lieux accueillant ces regroupements.

Djamila Sai

Si la situation sanitaire s'y prête

La population algérienne sera recensée en 2021

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud a indiqué jeudi à l'APN à Alger que «toutes les mesures nécessaires» avaient été prises pour la réalisation courant 2021 du 6^e recensement général de la population et de l'habitat, et ce, «si la situation sanitaire s'y prête».

Pour Kamel Beldjoud, «la conjoncture sanitaire exceptionnelle que vit notre pays du fait de la propagation de l'épidémie de la Covid-19, a eu un impact négatif sur le déroulement de l'opération», ce qui a empêché la Commission nationale chargée de ce recensement de fixer la date de son organisation, a-t-il expliqué, devant l'Assemblée. Il a rappelé l'importance capitale de cette opération dans la «cristallisation de la stratégie nationale dans tous les domaines».

De même qu'elle aboutira à des données statistiques «précises et fiables», à même de contribuer à asseoir les politiques publiques futures et à mettre en place des plans de développement «efficaces» en coordination avec l'ensemble des parties concernées, a-t-il soutenu.

Pour ce faire, les pouvoirs publics se sont attelés à la mise en place d'un plan pour le déroulement de «cette opération, à son suivi ainsi qu'à la prise de toutes les mesures indispensables y afférentes». Parmi ces mesures, la mise à disposition des structures et des moyens matériels et humains, «l'activation» du rôle des commissions de commune et de wilaya et veiller au bon déroulement des différentes étapes qui précéderont l'organisation du recensement, «tout en assurant une formation préalable» au profit des

ingénieurs de wilaya et des délégués des communes chargés du suivi du recensement. Entre autres mesures prises dans ce cadre, le ministre cite la promulgation d'un arrêté interministériel fixant le montant des indemnités accordées aux personnels, ainsi que la mise en place de mécanismes permettant la concrétisation d'une nouvelle approche dans le suivi de cette opération «stratégique». A ce titre, l'Office national des statistiques «a conclu un marché avec l'entreprise Mobilis, «portant» acquisition de 57.000 tablettes contenant des applications automatiques pour la collecte, en temps réel et de manière précise, de données statistiques. Ceci rendra possible leur exploitation par les autorités, à l'effet d'asseoir des politiques publiques basées sur des données «fiables».

Djamila Sai

ENIEM

Sauvetage

Vers le rééchelonnement de la dette de l'entreprise

La dette à long terme de l'Entreprise nationale des industries électroménagères (Eniem) de Tizi-Ouzou auprès de la banque sera rééchelonnée dans le cadre du plan de redressement et de relance envisagé par les pouvoirs publics, a-t-on appris hier de son nouveau Président-directeur général (P-dg), Mustapha Chaoui.

La démarche de rééchelonnement de la dette de l'entreprise auprès de la Banque extérieure d'Algérie (BEA), et qui avoisine les 4,4 milliards DA, s'accompagnera «d'une période de détente de 3 années pour donner un nouveau souffle à l'entreprise», a indiqué le P-dg dans un bref entretien à l'APS.

M. Chaoui, nouvellement installé à la tête du groupe électroménager, a soutenu que «la banque demeure un partenaire dont l'entreprise, en situation de crise, a besoin», ajoutant que «le principe de l'accompagnement est acquis dans le cadre de ce plan de redressement et de relance». Reste, a-t-il souligné, à «définir les modalités de ce rééchelonnement et à rassurer la banque sur l'opportunité d'ouverture de nouvelles lignes de crédit au profit de l'entreprise» qui présentera comme garanties, a-t-il ajouté à ce propos, «l'hypothèque de son patrimoine actif».

L'autre démarche qu'entreprendra la nouvelle direction dans le cadre de ce même plan, a-t-il indiqué, est «la recherche et la concrétisation de contrat de partenariat avec des partenaires locaux ou étrangers dans l'objectif de se conformer aux dispositions du nouveau cahier des charges de la filière électroménager qui exige un certain taux d'intégration des produits».

Mais aussi, a-t-il renchérit, «pour intégrer les nouvelles technologies pour être compétitif et pouvoir se placer sur le marché». «Les produits Eniem, a-t-il expliqué, utilisent encore la technologie dite de «froid statique», consommatrice d'énergie, aux taxes élevées et qui fait augmenter le coût de production, et le défi est d'intégrer les nouvelles technologies pour basculer vers celle dite «Go Frost», plus économique». «Nous sommes obligés de suivre l'évolution du marché et d'aller vers la compétitivité de nos produits pour pouvoir les placer» faisant savoir que des contacts ont été déjà lancés dans ce sens avec certains groupes dont, entre autres, Condor, Iris et Brandt. Pour l'heure, souligne M. Chaoui, «l'objectif premier est la reprise de l'activité de l'entreprise avec le peu de matière première dont elle dispose et l'accompagnement des pouvoirs publics, et des différents partenaires».

Agence

BRÈVE

Demande de visas

Reprise du service «retour de passeports» au niveau de VFS Global

VFS Global annonce le lancement d'un service de prise de rendez-vous de test PCR (Covid-19).

Le prestataire chargé de la collecte des demandes de visas VFS Global pour la France en Algérie a annoncé, ce vendredi 29 janvier 2021, dans un communiqué publié sur sa page Facebook, la reprise du service «retour de passeports» à partir d'aujourd'hui 31 janvier.

«Suite à la reprise de la délivrance des visas long séjour au titre du regroupement familial par les services consulaires, VFS Global France informe son aimable clientèle qu'à partir du dimanche 31 janvier, le service «retour de passeports» sera ouvert. Le prestataire a précisé les modalités de réouverture du service qui se fera dimanche et mercredi de 8h00 à 16h00, pour le retrait du passeport et le complément de dossier.

C.P.

Malgré un bilan mitigé du Nepad

L'Algérie mise sur «le principe de la complémentarité et d'intégration en Afrique»

Vingt ans après sa création, on peut dire que le bilan du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad) est assez mitigé et souvent contradictoire. Cependant, malgré ces difficultés et défaillances, les perspectives d'atteindre des objectifs stratégiques souhaités sont encore fortes. Tous les pays africains, y compris l'Algérie, mènent depuis plusieurs mois une course contre la montre pour réduire l'impact social et économique de la crise sanitaire qui n'a fait qu'aggraver la situation politique et sécuritaire dans la région.

Ce qui est sûr, tous les gouvernements africains s'accordent sur l'échec des programmes de développement et de lutte contre la pauvreté et la paix, ce qui a compliqué la mission du Nepad sur le terrain et les efforts de la Banque africaine de développement (BAD). Engagée dans sa lutte pour la paix et la réconciliation en Afrique, l'Algérie aspire tirer toujours profit de l'alliance africaine dans le domaine du développement économique et humain.

Un objectif qui permettra au «continent de sortir de la spirale du sous-développement». C'est ce qu'a déclaré le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, jeudi dernier au Symposium de haut niveau sur le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (Nepad), en qualité de représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. M. Djerad a fait la lumière sur l'engagement de l'Algérie dans le développement du continent africain afin d'apprécier tous les enjeux économiques et sociaux régionaux. «Partant de sa ferme conviction de la nécessité de consolider le processus d'intégration continentale en



«L'engagement de l'Algérie dans l'exécution du processus de promotion du développement dans le continent africain» est une réalité. (Photo : DR)

Afrique, l'Algérie s'est empressée d'adopter une approche régionale, aussi bien pour les projets d'infrastructure nationaux que pour ceux régionaux, en vue de soutenir efficacement et concrètement la tendance de complémentarité et d'intégration en Afrique», a-t-il affirmé. De hauts dirigeants africains ont pris part à cette rencontre animée par visioconférence, lors de laquelle ils ont examiné et évalué les actions de chaque gouvernement dans la mise en œuvre des programmes de développement du secteur agricole pour renforcer la sécurité alimentaire.

Un objectif encore chimérique. Après vingt ans, le projet phase de l'Union africaine (UA) reste à l'état embryonnaire en raison des tensions régionales et la menace terroriste grandissante. L'histoire du Nepad a été marquée par de nom-

breuses crises mondiales depuis sa création, la plus récente étant la crise sanitaire de la Covid-19. Depuis sa transformation en 2018, en Agence de développement de l'Union africaine (Auda-Nepad), les gouvernements africains espèrent opérer d'importants et radicaux changements dans la gestion des programmes de développement et de lutte contre la pauvreté en exploitant toutes les potentialités humaine et naturelle du continent. Ainsi parvenir à s'adapter aux mutations économiques et technologiques mondiales.

L'entrée en activité de la Zone de libre échange continentale africaine démontre la volonté des pays africains de briser tous les verrous de la dépendance et de construire un nouvel espace commun d'échange et de coopération pour atteindre, également, les objectifs fixés dans

le projet de l'Auda-Nepad. «La création du Nepad avait pour objectif de permettre aux pays africains de compter sur leurs potentiels et capacités pour faire sortir le continent de la spirale du sous-développement», a déclaré lors de cette rencontre le président du Rwanda, Paule Kagamé, qui a mis l'accent sur «l'importance de l'accord entre l'Auda-Nepad et la nouvelle Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)». Cette collaboration donnera un nouvel élan à la coopération africaine qui devra amorcer une phase transitoire du développement économique et social.

Deux projets indissociables. Ce qui sera effectif avec la distribution du vaccin anti-Covid-19 et la réouverture des frontières. «Le respect de nos engagements statutaires en tant qu'États membres n'est pas seulement notre devoir. C'est aussi la meilleure façon d'utiliser nos ressources», a-t-il assuré.

Une vision que partage le chef du Gouvernement algérien qui a exprimé, à son tour, «l'importance de tirer les enseignements de l'échec des divers programmes de développement et de lutte contre la pauvreté, lancés à l'époque par plusieurs instances régionales et internationales», estimant que «cette situation a conduit les dirigeants des pays africains à l'adoption d'une nouvelle approche de développement, consacrant un rôle pionnier pour l'Afrique dans le cadre d'un partenariat, ouvert et permanent, axé sur les préoccupations et besoins des pays africains».

«Il était nécessaire de résoudre les problèmes structurels résultant du lourd héritage colonial et de reconsidérer les politiques nationales et régionales qui souffraient souvent de la faiblesse des capacités nationales de gestion et des effets négatifs de l'environnement économique mondial», a-t-il ajouté, affirmant «l'engagement de l'Algérie dans l'exécution du processus de promotion du développement dans le continent africain».

Samira Takharboucht

EXPORTATION DES PRODUITS

Complexe de Bellara

Accord entre AQS et le groupe sud-coréen POSCO

La société Algerian Qatari Steel (AQS), filiale de la société Sider, a signé, mercredi passé à Alger, un accord de partenariat avec la compagnie sud-coréenne «Posco international» pour la commercialisation des produits du complexe sidérurgique de Bellara à l'échelle internationale, rapporte l'APS.

«Cet accord devrait nous permettre d'exporter en 2021 un volume de 150.000 tonnes de produits sidérurgiques (rond à béton, fil machine et billettes d'acier) à travers le monde à des prix intéressants, notamment vers l'Europe avec laquelle nous avons des avantages fiscaux dans le cadre de l'accord d'association Algérie-UE», a déclaré le P-dg du groupe des industries métallurgiques et sidérurgiques Imetal, Tarik Bouzlama, à l'issue de la signature de ce contrat. Ce dernier a considéré que cette initiative «est un grand pas vers la concrétisation des objectifs des pouvoirs publics qui consistent à promouvoir les exportations hors hydrocarbures».

Outre l'expédition des produits sidérurgiques vers l'Europe, les accords de l'Algérie avec le continent africain, dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) ainsi qu'avec la Grande zone arabe de libre-échanges (Gzale), ouvre la voie pour exporter davantage vers ces régions, en tirant profit des avantages fiscaux offerts par ces accords, selon le P-dg de Imetal.

«Nous avons déjà acquis de l'expérience dans l'exportation des produits métallurgiques de Sider El Hadjar, mais avec l'entrée en production du complexe sidérurgique de Bellara, nos capacités ont augmenté et nous avons besoin d'un relais puissant pour renforcer notre position sur les marchés internationaux et de pouvoir ainsi écouler nos produits à des prix intéressants, a-t-il souligné.

Pour sa part, le président du Conseil d'administration d'AQS, Mohamed Lamine Lebbou, a affirmé que le choix du partenaire sud-coréen a été fait sur la base de «critères objectifs» dont son expérience avérée dans l'accompagnement des entreprises exportatrices à l'international et sa présence dans les quatre coins du monde.

«Avec ce partenariat, nous comptons réaliser des exportations considérables et nous projetons de dépasser les 150.000 tonnes au cours des années à venir», a-t-il affirmé, en précisant que le plan de commercialisation sera défini en fonction des commandes.

Agence

Exporter dans le cadre de la ZLECAf

La diplomatie algérienne doit se «mobiliser»

L'Algérie veut profiter de l'opportunité africaine et bénéficier d'un marché de plus de 1,2 milliard de consommateurs et puissant de 3,4 milliards de dollars, accessible grâce à la mise en œuvre officielle de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), le 1^{er} janvier dernier. L'accès à ce très grand espace commercial nécessite, toutefois, un cadre réglementaire rigoureux et une stratégie nationale efficace pour que chaque État membre puisse accompagner ses investisseurs. Ces derniers s'interrogent toujours sur le fonctionnement régulier de cet espace commercial inédit. L'Algérie tente de rassurer les opérateurs économiques locaux quant à la mise à leur disposition de tous les moyens techniques et logistiques nécessaires devant encourager l'action d'exportation, mais aussi pour sécuriser les circuits d'échange.

En Algérie, ce bloc commercial est perçu par les exportateurs locaux comme une véritable opportunité à saisir pour investir le marché africain et commercialiser le label algérien. Des experts et des opérateurs économiques ont, toutefois, exprimé des craintes quant aux difficultés structurelles spécifiques aux entreprises algériennes à l'export, ainsi que le risque des non-

paiements, la logistique, accès aux sources de devises, ainsi que le rapatriement des dividendes des marchés africains vers l'Algérie. Des contraintes déjà évoquées par les experts qui ont mis l'accent sur l'importance d'élaborer une véritable stratégie nationale dédiée à l'intégration intra-africaine. L'exploration du marché africain ne peut se faire sans le soutien et l'accompagnement de représentations diplomatiques économiques algériennes dans les pays africains. «Le rôle de la diplomatie est très important dans l'accès aux marchés extérieurs, d'où l'impératif de créer de nouveaux mécanismes diplomatiques, en vue d'ouvrir le champ à l'investissement et à l'exportation, dans le but de consolider la présence de l'Algérie sur la scène africaine et internationale», a souligné jeudi dernier le président de la Commission des affaires économiques de l'APN, Nabil Louhibi.

«L'économie est un appui fort aux positions politiques du pays, notamment dans le contexte des défis régionaux actuels et l'Algérie est présente en force sur la scène politique, à travers ses positions au double plan régional et international. C'est pourquoi, il faut «exploiter cette importance politique pour appuyer la présence

économique», a-t-il poursuivi. L'entrée en œuvre de la ZLECAf est une occasion pour les représentants commerciaux algériens dans les pays africains de promouvoir le produit algérien à l'étranger. Mais aussi pour renforcer la présence des opérateurs économiques algériens dans cette zone, tant convoitée et conforter la position de l'Algérie sur ce marché. Sachant que «l'Algérie disposait de grandes chances en matière d'accès au marché africain et d'exportation de ses produits, notamment après la création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)», ont indiqué des experts et exportateurs qui se sont exprimés lors d'une séance organisée par la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce, de la planification et de la communication de l'Assemblée populaire nationale (APN). Ils ont aussi évoqué «le rôle de la diplomatie économique dans la prospection de nouveaux marchés et la vulgarisation des produits nationaux».

Les exportateurs algériens ont, en effet, besoin d'intermédiaire et d'un accompagnateur sur place d'où l'importance du rôle des diplomaties économiques algériennes.

Samira Takharboucht

INFO EXPRESS

Relizane Saisie de 103 cartouches de chasse à Zemmoura

Les services de la Sûreté de wilaya de Relizane viennent d'appréhender un individu en possession de 103 cartouches de chasse, a-t-on appris, ce vendredi, de ce corps de sécurité. L'opération de saisie a eu lieu lors d'un barrage dressé au niveau de la route nationale N°23, par les éléments de la brigade de recherche et d'intervention relevant de la Sûreté daïra de Zemmoura. Ces derniers ont procédé à la fouille des voyageurs à bord du car assurant la liaison Relizane-Tiaret. D'autant que la fouille du domicile du suspect a permis aux enquêteurs de découvrir le pot aux roses et de mettre la main sur la quantité susmentionnée. Après la saisie des cartouches, et le bouclage du dossier, une procédure judiciaire a été établie à l'encontre du prévenu pour être déféré devant le procureur de la République. L'inculpé devra répondre aux griefs de «détention de cartouches de la première génération sans autorisation», ajoute les mêmes sources.

N.Malik

Tiaret 167.568 comprimés de psychotropes saisis en 2020



Au second chapitre, le chef d'état-major, le lieutenant-colonel Merabet Mohamed Redha, nous avance 38 cas de vol de cheptel ont été traités et 61 personnes arrêtées, alors que 813 bêtes ont été récupérées sur les 972 volées. S'agissant de l'usage illicite des armes, cette institution a eu à saisir 32 fusils de chasse, 30 fusils de fabrication artisanale, 236 balles. Selon le communiqué parvenu à notre rédaction au cours de cette semaine, l'unité territoriale de la Gendarmerie nationale

Le bilan des activités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Tiaret au terme de l'année 2020, a été au centre d'un point de presse animé, au volet du crime organisé, les éléments de la Gendarmerie ont traité au cours de l'année 2020 pas moins de 133 affaires soldées par la saisie de 167.568 comprimés de psychotropes et 7.996 kg de kif ayant impliqué 180 individus, dont 41 placés sous mandat de dépôt.

de Rehaïga ont procédé à la saisie de 1.980 unités de boissons alcoolisées d'une valeur de 597.600 DA. Cette opération a été menée suite

à l'exploitation d'informations faisant état du signalement d'un revendeur de boissons alcooliques à Racha, un patelin à quelques encablures de la ville.

Hamzaoui Benchohra

Covid-19/Education : des cours à distance pour tous les niveaux sur le site de l'ONEFD



Le ministère de l'Education nationale a annoncé, jeudi, le lancement de la diffusion progressive des cours pour les trois paliers d'enseignement sur le site web de l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance (ONEFD), et ce en vue d'assurer la continuité pédagogique et accompagner et encourager les élèves dans le contexte de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19). (Photo > D. R.)

BMS : des vents forts souffleront en rafales sur le littoral jusqu'à dimanche matin



Des vents forts souffleront parfois en rafales jusqu'à dimanche matin sur plusieurs régions du littoral, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis samedi par les services de l'Office national de la météorologie. (Photo > D. R.)

APN : dispositions législatives types pour les victimes du terrorisme



Le membre de l'Assemblée populaire nationale (APN), Seddik Chihab a présenté jeudi, lors d'une réunion dans le cadre des concertations onusiennes sur les dispositions législatives types pour les victimes du terrorisme, les grandes lignes de l'expérience algérienne en la matière, a indiqué un communiqué de l'APN. (Photo > D. R.)

Le recensement de la population sera réalisé en 2021 si la situation sanitaire s'y prête



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud a indiqué jeudi à Alger que «toutes les mesures nécessaires» avaient été prises pour la réalisation courant 2021 du 6e recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), et ce «si la situation sanitaire s'y prête». (Photo > D. R.)

Relizane

Lancement de la campagne de dépistage du cancer du sein

L'association locale El Hayat des espacements de naissance de la wilaya de Relizane vient de lancer, ce samedi, une opération de dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus, en étroite collaboration avec l'hôpital Mohamed Boudiaf et l'APC de Relizane. L'opération se déroulera au Centre culturel et scientifique Beldjilali Hamani sis au chef-lieu Relizane. Dans ce sens, Mme Slim Amina, présidente de ladite association précisera : «Nous allons, en colla-

boration avec l'Assemblée populaire communale de Relizane, sous la présidence du maire, en l'occurrence M.Ziane Bouziane, promouvoir ces initiatives. Cinq médecins spécialistes assureront cette campagne de dépistage du cancer du sein au centre susmentionné. La population de la daïra d'El Matmar est donc invitée à subir cet examen gratuitement. Les hommes aussi sont concernés par la pathologie du cancer du sein, sachant que 2%

des malades atteint de ce cancer sont de sexe masculin». Il est à signaler qu'au niveau de cette daïra comprenant quatre communes (Sidi Khettab, Belacel Bouzegza, Sidi M'hamed Benouda et El Matmar), on compte malheureusement des centaines de cancéreux. Les structures sanitaires performantes et les médecins spécialistes brillant par leur absence, la population saluera sûrement cette opération.

N.Malik

SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3ème degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

MOB : 0799 54 78 67CCP : 170 280 18 clé 90

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulante) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

Maroc

Les voix critiques font face à des campagnes de diffamation

Des dizaines de voix critiques du roi du Maroc ont fait face à des campagnes de diffamation, rapporte vendredi, The Economist, citant le journaliste Fouad Abdelmoumni, un militant marocain des droits humains.

Selon l'hebdomadaire britannique, des responsables de l'entourage du roi Mohammed VI ont tenté de couvrir Abdelmoumni de honte pour le faire taire, révélant qu'ils ont réussi à avoir accès à des enregistrements intimes de lui dont ils ont transmis des séquences sur les téléphones de ses proches.

Citant ce militant, très au fait de la situation des droits de l'homme au Maroc, The Economist souligne que des dizaines de voix critiques du roi «ont fait face à des campagnes de diffamation similaires». Depuis 2019, le régime a jugé et emprisonné trois éminents journalistes pour «délits sexuels, y compris pour viol».

Le mois dernier, après l'arrestation de l'un de ses amis par la police, M. Abdelmoumni a brisé le silence et a révélé la tentative du gouvernement de le faire chanter. «Je suppose que je suis maintenant sur la liste des détenus», s'inquiétait-il. Les médias inféodés au Makhzen, présentent ces arrestations comme des victoires pour le mouvement Me too au Maroc. D'ailleurs, plusieurs femmes qui ont témoigné contre ces journalistes ont reconnu avoir fait de faux témoignages et l'une d'entre elles a même été emprisonnée.

L'hebdomadaire britannique relève que depuis les soulèvements du printemps arabe de 2011, «des magazines indépendants et des sites web hésitaient, à l'image de Telquel.ma ou Lacom, à parler des dépenses personnelles du roi ou de ses liens présumés avec les trafiquants de drogue». Aujourd'hui, la situation a changé, constate The Economist qui évoque la pression imposée aux médias marocains. «Le Makhzen a pesé de son poids sur les annonceurs pour faire baisser les revenus des médias, des journalistes ont été jetés en prison», poursuit l'hebdomadaire qui ajoute que même si les peines de prison pour délit de presse ont été abolies, le Makhzen continue à «emprisonner les journalistes pour des motifs n'ayant pas de lien avec leur métier».

The Economist évoque le cas d'une policière à EL Jadida, dont le salaire a été gelé après avoir porté plainte pour harcèlement contre son supérieur hiérarchique en 2016, le beau-frère de l'officier objet de la plainte étant le chef de la sécurité du royaume Abdelatif Hammouchi. La même année, le roi a provoqué un tollé lorsqu'il a payé les services d'une pop star marocaine poursuivie pour viol en France. Le magazine cite également l'armée de sites favorables au régime et l'armée de trolls engagés pour relayer les gros titres favorables au roi. «Le site Barlamane est dirigé par un ancien ministre de l'intérieur», signale la même source. «Ils ont tué la presse indépendante», déplore Aboubakr Jamai, fondateur du site Lakome qui s'est installé à l'étranger après la fermeture d'un premier site mis en ligne lorsqu'il était encore au Maroc. Le magazine britan-



Le Makhzen continue à emprisonner les journalistes pour des motifs n'ayant pas de lien avec leur métier.

(Photo : D.R.)

nique s'est attardé également sur des décisions largement critiqués au Maroc telles que la normalisation des relations avec l'entité sioniste ou l'incapacité manifeste de tenir la promesse faite aux Marocains de garantir rapidement à tous les citoyens le vaccin contre la Covid-19.

Un activiste sahraoui des droits de l'Homme arrêté à Es-Smara occupée

Les autorités marocaines ont arrêté vendredi l'activiste sahraoui des droits de l'Homme, Mohamed Bamba Daf dans la ville occupée d'Es-Smara, sous prétexte d'un avis de recherche local lancé en 2013. Selon le site d'information «Sloan Media», l'arrestation de Mohamed Bamba Daf serait «une méthode habituelle exercée par l'occupant pour intimider les militants», estimant que «la décision d'arrestation, illégale et totalement infondée, serait un règlement de compte et une vengeance des militants, activistes et journalistes sahraouis».

L'activiste a mené, rappel-t-on, une série de protestations dans la ville d'Es-Smara où un fort dispositif de sécurité a été déployé en vue d'ouvrir un dialogue avec lui et écouter ses revendications, ce qui réfute l'existence d'un quelconque avis de recherche à son encontre.

Depuis le 13 novembre 2020, date à laquelle la guerre a repris entre les forces marocaines et l'armée sahraouie suite à la violation éhontée du cessez-le-feu, une forte série d'arrestations à l'encontre de civils sahraouis, notamment les activistes des droits de l'Homme et les journalistes a été menée par les autorités de l'occupant.

Le Maroc a normalisé ses relations avec l'entité sioniste en contrepartie de territoires qu'il ne saura garder

Le Maroc a normalisé ses relations avec l'entité sioniste en contrepartie de territoires au Sahara occidental dont il ne jouit d'aucune souveraineté, qu'il ne saura garder et qu'il perdra au profit du Front Polisario, le représentant légi-

time et unique du peuple sahraoui, a estimé l'analyste libanais, Nacer Kandil.

Dans un entretien accordé à la chaîne libanaise «Al Manar» rapporté vendredi par «El Portal diplomatico», Nacer Kandil s'est interrogé sur la raison qui a conduit les dirigeants du Maroc à renoncer à la question palestinienne, sacrée pour le peuple marocain, «en contrepartie de l'obtention du territoire (Sahara occidental) qu'ils ne sauront garder».

«Même s'ils ne détiennent pas le pouvoir de prise de décision à la place du peuple sahraoui, les Etats-Unis ont offert au Maroc, sur papier et de manière artificielle, sa souveraineté (présumée) sur les territoires sahraouis pour détruire le royaume de l'intérieur, le peuple marocain étant connu pour son soutien à la question palestinienne», a ajouté le même intervenant. En acceptant ce «vil» marchandage, «le Roi du Maroc, Mohamed VI est tombé en proie et se retrouvera entre deux conflits simultanés, à savoir le retournement de son peuple contre lui et la perte du Sahara occidental au profit du Front Polisario, le représentant légitime du peuple sahraoui», poursuit l'analyste.

Et de qualifier le deal de la normalisation de «trahison dangereuses à l'égard de la question palestinienne» par le souverain marocain qui, a-t-il dit, a réfléchi de manière «totalement superficielle».

L'opposant marocain, Maati Mondjib condamné à un an de prison

L'historien et défenseur des droits humains marocain, Maati Mondjib, a été condamné mercredi à un an de prison pour «fraude» et «atteinte à la sécurité de l'Etat» dans une affaire qui remonte à l'année 2015 et au moment où il est en détention préventive depuis le mois de décembre. L'opposant qui s'est illustré, notamment en accusant les services de sécurité de «terroriser les journalistes et les opposants en général», a été condamné lors d'une audience à Rabat

à laquelle ni lui, ni ses avocats n'avaient assisté, a expliqué l'un d'eux au journal Le Monde. Les avocats de M. Mondjib n'ont pas été informés que «le verdict allait tomber», mercredi, a expliqué au quotidien français, Me Abdelaziz Nouyadi. C'est à partir d'un site du ministère de la Justice accessible aux avocats que le jugement a été connu dans une affaire où six autres journalistes et militants des droits humains marocains ont été condamnés. Maati Mondjib a été placé en détention préventive, le mois dernier, après des accusations de «blanchiment d'argent» en rapport avec la gestion d'un centre créé par l'intellectuel marocain afin de promouvoir le journalisme indépendant. Amnesty international a appelé, mardi, à la libération «sans condition» de Maati Mondjib dénonçant une campagne pour restreindre le droit à la liberté d'expression dans le royaume.

«Les autorités marocaines doivent libérer immédiatement et sans condition le défenseur des droits humains Maati Mondjib et abandonner toutes les accusations portées contre lui, y compris celles qui découlent d'un précédent procès en cours depuis 2015, en relation avec son travail sur la liberté d'expression», a indiqué l'ONG dans un communiqué.

Amnesty International estime que «les accusations portées contre lui sont liées à des activités protégées par le droit à la liberté d'association qui ne justifient ni poursuites ni placement en détention».

Par ailleurs, Amna Guellali, directrice adjointe du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord à Amnesty International a précisé que «depuis qu'il a donné une interview à un média de premier plan dans laquelle il critiquait les services de renseignement marocains qui répriment les opposants politiques, Maati Mondjib, a subi le harcèlement de la police et subit aujourd'hui un procès pour l'exemple».

R.I/Agence

contribution

Selon le décret présidentiel du 6 janvier 2021, toute déclaration officielle ou rapport du Conseil économique et social doit avoir l'aval de l'Assemblée générale

Le fonctionnement du CNES devra s'insérer dans la transparence et le respect de l'Etat de droit

A lors que les tensions géostratégiques au niveau de la région mobilisent l'ANP et les forces de sécurité (voir l'intervention du chef d'Etat major de l'ANP en date du 19 janvier 2021), à la place de s'attaquer aux problèmes essentiels, pour faire face à la grave crise économique et sociale avec les incidences négatives de la baisse des recettes des hydrocarbures sur tous les indicateurs économiques et sociaux, existent en ce mois de janvier 2021 une incohérence de la politique socio-économique et l'absence de vision stratégique qui menace la sécurité nationale. Certains responsables semblent oublier que n'existe pas de situation statique, que toute nation qui n'avance pas recule en ce monde turbulent et instable avec le risque du retour au FMI courant 2022, ce qu'aucun patriote ne souhaite, qui aura des incidences sur les réformes politiques à venir. Il existe un théorème universel en sciences politiques : 80% d'actions mal ciblées ont un impact sur seulement 20% de l'activité économique et sociale avec un gaspillage des ressources financières, tandis que 20% d'actions bien ciblées ont un impact de 80%. Aussi, s'impose de profondes réformes supposant un diagnostic serein pour éviter les erreurs du passé et pour se projeter sur l'avenir et devant se mettre en ordre de bataille pour 2021. Comment l'actuel président du CNES, désigné il y a presque une année peut-il annoncer une série de rapports par le passé dont celui de la conjoncture alors que depuis plus de 10 ans l'assemblée générale n'a pas été renouvelée et que le renouvellement n'a pas encore eu lieu, le décret n°21-37 du 22 Joumada El Oula 1442 correspondant au 6 janvier 2021 portant composition et fonctionnement du Conseil national économique, social et environnemental signé par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune venant de paraître où «le Conseil est composé de membres représentatifs ou qualifiés relevant des domaines prévus à l'article 3. Le Conseil est constitué de 200 membres répartis comme suit : soixante-quinze au titre des secteurs économique, social et environnemental ; soixante au titre de la société civile ; vingt au titre des personnalités qualifiées désignées «intuitu personae» ; quarante-cinq au titre des administrations et institutions de l'Etat. Les membres sont désignés pour un mandat de trois ans, renouvelable une seule fois. La composante des groupes représentatifs susmentionnée doit comporter, au moins, un tiers de femmes».

Comme le stipule le décret présidentiel dans ses articles 37,38, 39, tous les rapports engageant cette institution doit avoir l'aval de l'assemblée générale. Comment ne pas rappeler que l'actuel Président avait promis dans une interview à la Chaîne III, déclaration reprise par l'APS de remettre les axes du plan de relance au président de la République en juin 2020 qui n'a jamais vu le jour mais qui a été dévoilé par une autre institution le ministre délégué à la prospective qui promet la création d'un



Il s'agit de mettre fin à la léthargie d'institutions stratégiques, en berne depuis de longues années comme la Cour des comptes, (le président actuel est en fonction depuis 1995, près de 26 années, une annale dans l'histoire), le Conseil national de la concurrence, le Conseil national de l'énergie et le Conseil économique et social. Dans cette brève contribution, je m'en tiendrai au CNES.

à deux millions d'entreprises en 2021 soit entre 10 et 20 millions d'emplois, donc plus de chômage, une utopie ; comme il avait promis un rapport pour septembre 2020 pour juin sur la transition énergétique, ayant alors réuni plusieurs experts indépendants, rapport qui a été dévoilé par un autre organisme, le commissariat chargé de la transition énergétique alors qu'existe également un ministère chargé de la Transition énergétique. Il y a urgence donc pour éviter la cacophonie à la fois de respecter les textes réglementaires et une coordination entre les institutions. Aussi, je me pose cette question autant que tous les observateurs nationaux ou internationaux, sur la déclaration récente en janvier 2021, sans nuances, du président du CNES sur la politique monétaire, reprenant d'ailleurs sans innover les arguments de l'actuel ministre des Finances de l'option du bienfait d'une dévaluation rampante du dinar, engage-t-elle le CNES, ce qui serait contradictoire puisque l'assemblée générale n'a pas été mise encore en place. Il faut un débat productif sur ce sujet qui engage l'avenir du pays, ne devant pas se limiter à une vision purement monétaristes des années 1990/2000 que même les institutions internationales remettent en cause au vu des expériences historiques : pour preuve, la

Banque mondiale dans son rapport de janvier 2021 met en garde le gouvernement algérien contre cette instabilité juridique ? Que ce soit le CNES ou d'autres structures stratégiques, un individu ne peut engager la stratégie d'une institution sans consultation, une pratique du passé, marquée par des décisions bureaucratiques autoritaires et la non transparentes. Evitons la précipitation et respectons le droit pour la crédibilité nationale et internationale de l'Algérie. Ainsi s'impose pour cette institution, comme d'ailleurs tous les appareils de l'Etat, devant être au service du citoyen, et non de clientèles rentières, la totale transparence et devant respecter les dispositions réglementaires pour que ses rapports aient une validité incontestable. Le CNES n'est pas un bureau d'études, pouvant se faire assister mais toute décision relève de l'assemblée générale (AG). Il faut revenir au temps de feu Mohamed Salah Mentouri, un grand patriote, la seule période où le CNES a joué son rôle de forces de propositions au profit exclusif de l'Algérie, où le président ne personnalisait pas sa fonction, n'étant que le porte-parole de l'AG, une institution indépendante, où tout rapport étant au préalable débattu en assemblée générale après la synthèse des experts du CNES, avant d'être transmis

aux plus hautes autorités du pays : c'est l'application concrète de la démocratie participative, objet d'ailleurs du récent décret présidentiel.

Le CNES est avant tout un lieu de dialogue économique et social par excellence, regroupant toutes les forces sociales et économiques, la société évoluant impliquant le renouvellement permanent de ses membres. Ne devant pas voiler l'immobilisme par de l'activisme, car le non respect du droit et le manque de stratégie avec le statut quo actuel, devient intenable, pouvant conduire à une déflation économique et sociale avec des incidences sécuritaires, alors que l'Algérie possède d'importantes potentialités.

Pour notre part, je tiens à souligner que nous n'avons pas de patrie de rechange. Nous aimons tous l'Algérie à notre manière devant tolérer nos différences. Ainsi l'Algérie, j'en suis convaincu surmontera la crise actuelle qui touche tous les pays, grâce à la mobilisation de tous ses enfants sans exclusif. C'est l'objectif de mon combat pour une Algérie nouvelle depuis 1970.

**Professeur des universités,
expert international
D' Abderrahmane Mebtoul**

INFO EXPRESS

EL Oued Trois morts dans un accident de circulation sur la RN-16

Trois personnes ont perdu la vie et une autre a été gravement blessée suite à un accident de circulation survenu dans la nuit de mardi à mercredi sur le tronçon de la RN-16 reliant les wilayas d'El Oued et Ouargla, a-t-on appris des services de la Protection civile. L'accident s'est produit suite à une violente collision entre un bus de voyageurs assurant la liaison El-Oued / Hassi-Messaoud et un véhicule tout terrain, à l'entrée Ouest de la localité de Miyeh-Ouensa (30 km à l'ouest d'El-Oued), a indiqué le directeur de wilaya de la Protection civile, Ahmed Badji. Evacuées à l'établissement public hospitalier Benamar Djilani à El Oued, les trois victimes, occupants du véhicule tout terrain, ont succombé à leurs graves blessures en service de réanimation, a-t-il précisé. Une enquête a été ouverte par les services sécuritaires territorialement compétents pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

R.R

Constantine

Saisie de 34 moteurs de véhicules d'occasion à El-Khroub

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a fait état, jeudi à Alger, de l'habilitation de 813 nouvelles offres de formation doctorale (troisième cycle) au titre de l'année universitaire 2020/2021.

Les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) de la commune d'El Khroub (Constantine) ont arrêté un individu âgé de 45 ans et saisi 34 moteurs d'occasion de véhicules, a-t-on appris jeudi auprès de ce corps constitué.

Agissant sur la base de renseignements fiables faisant état de l'existence d'un nombre important de moteurs de véhicules dans le garage du mis en cause situé dans la commune d'El Khroub, les gendarmes sont intervenus pour élucider cette affaire, qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre toute forme de criminalité et la contrebande, a précisé la même source.

Munis d'une autorisation de perquisition et d'inspection délivrée par le procureur de la République près tribunal d'El



La Gendarmerie nationale a saisi des moteurs d'occasion de diverses marques de véhicule. (Photo : D.R)

Khroub, les éléments de cette brigade se sont déplacés sur les lieux, a ajouté la même source.

Après la fouille du local, les éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi les moteurs d'occasion de diverses marques de véhicule.

R.R

ARAV

Suspension du programme «Ma Wara' El joudrane» d'Ennahar TV

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a rendu public, jeudi dans un communiqué, la décision de suspendre définitivement le programme «Ma Wara' El joudrane» (Derrière les murs), diffusé par Ennahar TV, «pour plusieurs dépassements professionnels et moraux». Relevant que ce programme «a souvent dévié de ses objectifs», l'ARAV rappelle les nombreux avertissements adressés à la chaîne au sujet de ses contenus, qui suscitent la polémique au sein de la société et des réactions de colère, voire des condamnations. La même source souligne, en outre, une «insistance» à aborder des tabous et des problèmes sociaux portant atteinte à la morale et aux valeurs sociales. Pour l'ARAV, le contenu de cette émission ne sert pas le téléspectateur, qui aspire à une information constructive, qualitative et de sensibilisation à même de contribuer à l'enrichissement de sa culture et à la solution des problèmes de son quotidien. Cependant, la course à la célébrité et à l'audience a eu pour conséquence un traitement superficiel et aléatoire,



en l'absence de spécialistes, en fonction des thèmes censés être bénéfiques pour la société, ajoute le communiqué.

Rappelant les appels, à maintes reprises, réitérés à l'impératif de promouvoir la scène médiatique, de préserver la dignité du citoyen et de respecter les règles d'éthique et de déontologie, l'ARAV déplore «l'instrumentalisation de certains cas sociaux en tant que phénomènes sans aucune référence à des études scientifiques et à des statistiques exactes». Le programme a également ouvert la voie à des individus versant dans le charlatanisme et la superstition et tentant d'abrutir le téléspectateur, ajoute le communiqué.

R.R

Affaires religieuses

Concours d'accès aux instituts de formation des cadres en février

La date du concours d'accès aux instituts de formation des cadres des Affaires religieuses a été fixée pour les 7 et 8 février prochains, a indiqué le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, lundi dans un communiqué. Les postes concernés par le concours sont ceux d'imam enseignant, professeur d'éducation coranique, muezzin

et agents de mosquée. Précisant que les candidats examineront dans six matières, le ministère a relevé que les listes affichées par les instituts sont considérées comme étant «des convocations officielles pour les candidats, même si la convocation ne leur parvient pas dans les délais fixés».

R.R

Aïn Témouchent

Saisie de 446 kg de kif traité

Les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Aïn Témouchent ont saisi, durant l'année 2020, une quantité de 446 kg de kif traité, 1 kg de cocaïne et 1.107 comprimés de psychotropes, a déclaré, avant-hier, le commandant du groupement de la Gendarmerie de la wilaya de Aïn Témouchent, le colonel Bouhouhou Rabie, lors d'une conférence de presse à son cabinet pour la présentation du bilan annuel des activités de tous ses services durant l'année 2020.



les cheptels, ce qui donne une idée sur les auteurs qui probablement visaient l'accumulation d'argent pour tenter la hargha.

Dans l'optique de la sensibilisation entrant dans le cadre de l'application des mesures de protocole sanitaire contre la pandémie du Covid-19, les gendarmes ont effectué 6.539 prestations de services sanctionnées par 1.378 infractions.

Quant à la circulation routière, il a été recensé 47 accidents causant la mort à 21 personnes et la blessure de 27 autres. Le facteur humain est responsable à la hauteur de 96%. Le pic des accidents s'est situé entre les mois de juillet et août, relativement à la période estivale. Au sujet des infractions au code de la

circulation, le conférencier a indiqué l'enregistrement de 8.472 infractions, soit en nette diminution par rapport à 2019, assorties de 35.543 amendes et 307 véhicules mis en fourrière et 22.140 permis de conduire retirés. L'usage de l'appareil technique pour le contrôle de l'état physique des conducteurs sous l'effet de consommation des boissons alcoolisées a permis de relever 16.989 infractions.

En conclusion, le commandant du groupement a révélé que la couverture sécuritaire de la Gendarmerie nationale atteindra les 100% au cours de cette année à l'échelle de la wilaya, car 7 autres brigades seront inaugurées dans les communes restantes sans brigades.

Sabraoui Djelloul

Concernant le droit général commun, il a été enregistré 1.080 affaires de délits et crimes sanctionnés par l'arrestation de 1.480 personnes dont 209 mises en prison. Parmi les affaires les plus répandues, citons 477 affaires de coups et blessures et 203 affaires de vol. Comparativement à l'année 2019, il a été constaté une hausse des crimes et délits.

Revenant au chapitre du vol, très en vogue ces derniers jours, le vol des biens englobe le vol des véhicules,

Littérature pour enfants en Algérie

Désintérêt et faible présence

Nombre d'éditeurs, d'auteurs et de critiques sont unanimes à dire que l'écriture littéraire pour enfants en Algérie souffrit d'un désintérêt et d'une «faible» présence, en raison de la «médiocrité» de la publication locale, de la «dominance des contenus étrangers» et du «désintérêt des autorités concernées», sachant que ce genre de littérature avait connu sa période dorée dans les années 70 et 80.

Pour l'écrivaine, Djamilia Zennir qui s'est lancée dans la littérature pour enfants dans les années 80, avec à son actif près de 700 contes, la situation de cette littérature est «catastrophique» en comparaison avec les années 70 et 80, lors desquelles elle avait connu son apogée, regrettant qu'«aucun intérêt ne soit accordé à l'enfant en particulier dans l'écriture des contes ou bien dans les autres domaines à l'instar de la musique».

«Une grande partie des auteurs et écrivains s'intéresse davantage aux questions religieuses, conférant à ses écrits une espèce d'ennui et de monotonie», d'autant que l'enfant «est intelligent, aime la nouveauté et la variété et déteste la monotonie», a-t-elle expliqué, ajoutant que les contes universels très répandus «ne sont pas adaptés à l'enfant algérien, car ne respectant pas ni son milieu, ni ses valeurs sociales et religieuses».

L'auteure a appelé, à cet effet, à la «mise en place d'une commission mixte entre les ministères de la Culture et de l'Education nationale dans l'objectif de promouvoir ce domaine, d'autant que l'Algérie «regorge de nombreux écrivains brillants et doués qui sont toujours à la quête d'éditeurs». Pour sa part, Abdelhamid salhi, éditeur et directeur de la maison d'édition «Al Maktaba El Khadraa» (Bibliothèque verte), fondée dans les années 80 et éditant en langues arabe et française, considère que le marché du livre pour



Les éditeurs et auteurs considèrent que le marché du livre pour enfants manque d'organisation et de qualité.

(Photo : D.R)

enfants «manque d'organisation et de qualité», étant plutôt commercial que professionnel, appelant les autorités concernées (Ministères de la Culture et de l'Education) à soutenir les «éditeurs professionnels spécialisés», afin de protéger le marché contre le rush des importateurs et des éditeurs étrangers avec leurs contenus intrus.

«Un bon livre pour enfant s'appuie sur trois critères essentiels : la langue utilisée, les dessins et le choix de la qualité du papier (...) d'où son prix élevé», voilà pourquoi l'Etat est appelé à intervenir dans la subvention du livre, a-t-il affirmé. Ainsi, ce secteur «contribuera à l'encouragement de la créativité et à l'exploitation optimale des ressources humaines notamment des écrivains et des dessinateurs», a-t-il poursuivi.

Pour d'autres éditeurs, la situation de la littérature pour enfants n'est toutefois pas aussi catastrophique, à l'instar de la maison d'édition «Atfalna»(nos enfants) dont le directeur,

Firas Johmani estime que le domaine de l'édition demeure «satisfaisant», en dépit de certaines difficultés rencontrées, soulignant que leur marge de bénéfice est «très faible», en raison du coût élevé du livre et de son prix bas par rapport à d'autres publications. Le même intervenant a fait savoir que sa maison d'édition traitait avec des auteurs et des dessinateurs «professionnels» d'Algérie et d'autres pays arabes, dont les écrits portent sur différents thèmes, notamment le patrimoine arabo-musulman, outre l'adaptation du patrimoine universel et mondial, et ce loin de toute référence à la violence ou à autre pratique susceptible de nuire aux enfants, a-t-il fait savoir.

De son côté, le critique universitaire, Mohamed Sari a estimé que «la littérature pour enfants en Algérie n'est pas marginalisée mais plutôt inapparente à l'opinion publique, en raison du manque d'intérêt par les critiques et les médias pour ce créneau, déplo-

rant dans ce sens l'absence d'une littérature pour la jeunesse».

M. Sari revient également sur ce qu'il qualifie de «médiocrité» dont souffre cette littérature, estimant que les écrivains et les éditeurs qui sont nombreux «prennent avec légèreté» ce type d'écriture, en dépit de ses «exigences créatives, linguistiques et psychologiques...», soulignant par ailleurs que l'enfant a besoin davantage de contes remplis d'histoires fantastiques, d'étrangeté et de découverte, et non pas uniquement de conseils et de morale.

Approchés par l'APS, nombre de libraires ont relevé un «intérêt particulier des parents» pour le livre pour enfants.

A cet égard, Lamsioui Redouane, gérant de la librairie «Nadji Mega Bookstore» à Alger, librairie disposant de plusieurs annexes dans de nombreuses villes, a fait état d'une «forte demande sur le livre pour enfants et une plus grande prise de conscience de son importance», se réjouissant du fait qu'Internet et les supports audiovisuels n'ont pas impacté les ventes de ces livres.

«Notre librairie à Alger propose 4.500 titres de livres pour enfants en arabe, français et anglais» et leur prix sont «accessibles à tous» (à partir de 15 DA), a-t-il indiqué, soulignant que les ventes dans les grandes villes sont «bien meilleures que dans les villes intérieures».

Pour les parents, le livre reste «le meilleur moyen d'apprentissage» pour l'enfant, mais son prix «élevé» les oblige à recourir aux CD et à internet qui offrent un contenu audiovisuel alternatif, large, varié et attrayant.

R.R/Agence

«Notre librairie à Alger propose 4.500 titres de livres pour enfants en arabe, français et anglais, et leur prix sont accessibles à tous» (à partir de 15 DA), a-t-il indiqué, soulignant que les ventes dans les grandes villes sont «bien meilleures que dans les villes de l'intérieurs».

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
20.45 Habitons demain
20.55 C'est Canteloup
21.05 Le sens de la fête
23.05 Esprits criminels



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.39 3 billboards, les panneaux de la vengeance
20.55 Les Etoiles du sport
23.05 Le vieux fusil



10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.10 Météo
20.15 Scènes de ménages
20.25 Courts de science
21.05 Zone interdite
23.10 Enquête exclusive



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo

12.50 Rex
13.55 Rex
14.25 Rex
15.05 Le Renard
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Questions pour un champion
20.55 Laisse entrer la nature
21.05 Les enquêtes de Morse
23.00 Météo
23.05 Les enquêtes de Morse



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



20.30 L'instant Ciné +
20.50 Opérations spéciales
20.51 Hunter Killer
22.49 Postman



13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



16.45 Nikita
18.38 The Wave
19.11 Secret défense
20.50 Snowden
22.59 I See You

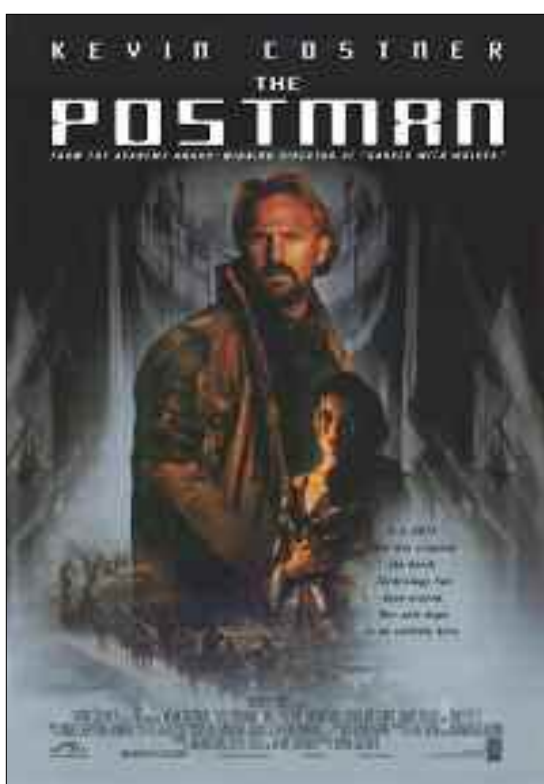


19.45 Arte Journal
20.55 Géométrie de la mort
21.45 Géométrie de la mort
22.35 Monstre sacré
23.25 Khibula



17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.00 Les rois de la pédale
23.30 Eurosport News
00.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection



Ciné Premier - 22.49 Postman

Film d'aventures de Kevin Costner

→ Dans un futur postapocalyptique où règne l'anarchie. Un comédien endosse l'identité d'un postier, afin de reconstituer autour de lui un tissu social qui redonnera foi à la population dans sa lutte contre un tyran. 2013. La Terre vient d'être ravagée par une guerre apocalyptique qui a fait voler en éclats les structures étatiques et bouleversé l'écosystème.

Ciné Premier - 20.51 Hunter Killer

Film d'action de Donovan Marsh

→ Un commandant de sous-marin américain est amené à faire équipe avec une unité de Navy Seals. Ils doivent sauver le président russe, menacé par un coup d'Etat.



Ciné Frisson - 22.59 I See You

Thriller de Adam Randall

→ Justin Whitter, 10 ans, est enlevé alors qu'il fait du vélo dans un parc. L'inspecteur Greg Harper, en charge de l'enquête, établit un lien entre cet enlèvement et d'autres kidnappings, commis des années plus tôt. Or, un homme a été condamné pour ces crimes il y a quinze ans. Parallèlement à l'enquête, Harper se débat avec des problèmes familiaux.



«IFRU DESIGN»

EL BAHİ AU CŒUR DE L'AFRIQUE

«El Bahi au cœur de l'Afrique», une exposition d'œuvres contemporaines de l'artiste-peintre El Bahi Belkheiri, dédiées au continent africain, a été inaugurée jeudi à la galerie «Ifru Design» à Alger. Organisée dans l'élan de la Journée mondiale de la culture africaine, célébrée le 24 janvier de chaque année, l'exposition, est visible jusqu'au 10 février à la galerie «Ifru Design», sise au boulevard Krim Belkacem à Alger, dans le strict respect des mesures sanitaires de prévention contre la pandémie de la Covid-19. Une dizaine de toiles sans titres de différents formats, fruit d'un travail hautement esthétique, réalisé dans une technique dite mixte à l'acrylique et à l'huile, plaide pour l'Afrique, «continent de tous les fantasmes», restituant divers émotions transmises uniquement par le regard et les humeurs variées du visage. Des personnages de femmes et d'hommes, expriment des émotions fortes en lien avec la tradition et la culture africaines, mais aussi et surtout, les inquiétudes et les attentes des peuples de ce grand continent. Réalisées avec une main lumineuse, aux couleurs dominantes et vives, les dix toiles transmettent au regard du visiteur différents états d'âme, dont la souffrance, les dangers du réchauffement climatique, la colère, le silence, la sagesse, le bien-être, la sérénité extrême ou encore l'ambition, la détermination et la résilience. «J'ai essayé de faire entendre le cri de l'Afrique, grenier de tous les malaises, où les émotions se mélangent», explique l'artiste. «El Bahi au cœur de l'Afrique» est une exposition à la «thématique qui interpelle», entretenue par les «textures denses» de tous ces «visages parlants», à travers lesquels, l'artiste a exprimé «un clin d'œil pertinent à ce grand continent gisant dans sa réalité, mais bercé par le souffle de l'espérance», a commenté la fondatrice de l'espace Ifru Design, Amel Bara Kasmi. Artiste autodidacte, El Bahi Belkheiri est né en 1994 à Djelfa, manifestant dès ses débuts alors qu'il était encore au lycée une créativité foisonnante et un talent prometteur qui a attiré l'attention de ses professeurs. Depuis, un déclic s'est produit en lui, pour décider ensuite de suivre le chemin que lui a tracé sa passion par la documentation, l'auto-formation et la recherche, s'essayant à plusieurs disciplines artistiques, dont la sculpture. Saisissant vite la complexité de l'univers artistique, El Bahi Belkheiri, persévérant et animé d'une grande soif d'apprendre, réussira à créer sa propre touche, en mélangeant les genres et les techniques pour avoir enfin de la visibilité dans des expositions individuelles à Djelfa, Alger, Laghouat, Aïn Témouchent ou encore, à Tunis.

R. C.

Editions Barzakh

Parution de l'ouvrage collectif «J'ai rêvé l'Algérie»

Un ouvrage collectif réunissant des textes d'une quinzaine auteurs de différents horizons sur une Algérie rêvée et la perception de la vie de l'Algérien dans un futur relativement proche, a été publié récemment sous le titre «J'ai rêvé l'Algérie».

Cet ouvrage de 192 pages publié aux éditions Barzakh, a été élaboré dans le cadre des activités de la fondation Friedrich-Ebert en Algérie qui devait organiser des ateliers sur ce thème, transformés finalement en livre collectif pour cause de pandémie de Covid-19.

Amina Izarouken, chargée des programmes à la fondation, a expliqué que ce projet a été «très favorablement accueilli par les auteurs participants qui ont accepté de partager avec les lecteurs leurs rêves algériens».

Entre fictions, récits, poèmes et témoignages, 14 auteurs entre écrivain, journaliste, étudiant, architecte, psychologue et sociologue ont pris part à ce projet à l'instar du romancier, chroniqueur et acteur Chawki Amari, la journaliste et romancière Sarah Haidar, la poétesse et cinéaste Habiba Djahine ou encore la psychologue et thérapeute de famille Bouchra Fridi.

Dans la partie fiction de cet ouvrage, la qualité de vie appuyée par une transition écologique, technologique et urbanistique prime sur les textes d'auteurs



comme le romancier Samir Toumi, qui emmène son lecteur en balade à Alger 80 ans après le hirak du 22 février 2019, la romancière Hajar Bali, rêvant d'une gestion complètement numérisée et participative, ou encore l'architecte Mohamed Larbi Merhoum pour qui la dynamique passe par la redynamisation du cadre de vie. Dans les «rêves» des auteurs, des projets écologiques comme «Green Algiers» ou numérique comme «Smart Country» révolutionnent la vie de l'Algérien de demain avec un grand intérêt pour la végétation en milieu urbain et les modes de transport propres, une implication dans la vie asso-

ciative et la gestion locale, une réhabilitation de l'espace urbain, ou encore une vie culturelle des plus dynamiques.

Dans un autre style d'écriture Chawki Amari propose un sorte d'état des lieux de la profession de journaliste et une projection sur ce que pourrait être les médias de façon générale alors que la sociologue Khadidja Boussaid aborde le domaine de la recherche scientifique qu'elle rêve de voir reconstruit. Chacun des textes de cet ouvrage restitue un fragment d'intimité et rend compte d'une part de soi sans se positionner dans la proposition de plan de développe-

ment ou d'une feuille de route. L'éditrice de cet ouvrage, Selma Hellal, estime pour sa part que les auteurs ont tenu à proposer des textes avec une pointe d'humour, éloignés du défaitisme de la revendication et du militantisme, abordant différents aspects de la vie de chacun et de son environnement.

Non destiné à la vente, «J'ai rêvé l'Algérie» a été tiré à mille exemplaires disponibles gratuitement dans plusieurs librairies du pays et au siège de la fondation Friedrich-Ebert. L'ouvrage sera prochainement traduit en langue arabe selon l'éditeur.

R. C.

AARC

Hommage à Cheikh Abdallah Guettaf

L'Agence algérienne du rayonnement culturel (AARC) a organisé jeudi à Dar Abdellatif à Alger, un hommage à la mémoire de l'artiste défunt Cheikh Abdallah Guettaf, un des piliers de la musique chaâbi décédé il y a de cela 10 ans jour pour jour.

Au programme de cette manifestation, plusieurs activités intellectuelles et artistiques à travers lesquelles les organisateurs ont tenté de mettre sous les projecteurs le parcours artistique de cette icône restée, certes, loin des médias mais très présente dans les cœurs des mélomanes et des artistes.

Intervenant à cette occasion, l'artiste, Abdelkader Bendameche, directeur de l'AARC et ami du défunt, a présenté un aperçu de la vie du Cheikh qui a créé sa propre ligne de conduite artistique en présentant comme socle, le verbe populaire dit Melhoun.

Maîtrisant les techniques de ce genre musical, feu Abdallah Guettaf a su graver pour toujours son empreinte sur les nombreuses Qsid qu'il gardait en mémoire à la faveur des grands Cheikh de l'ancienne époque pour ne citer



que Ben Messaid et Sidi Lakhdar Ben Khloof. Il a su gagner le cœur des amoureux de ce style musical pas seulement dans la capitale mais aussi dans d'autres régions, a-t-il dit.

Abdallah Guettaf était épris de tous les styles musicaux algériens, à l'instar de l'andalou, le bédoui, le kabyle et autres, a-t-il rappelé, ajoutant que le défunt a connu une forte popularité dans plusieurs autres villes, notamment à Constantine, Skikda, Jijel et Ghar-

daïa où il se rendait souvent pour animer des cérémonies et des fêtes.

Cette rencontre a permis également d'avoir une idée sur l'aspect humain de ce chanteur, natif du quartier la Glacière (Alger), a déclaré le parolier et compositeur Rachid Rezzaki, ami du défunt Abdelatif Guettaf qui, a-t-il dit, était connu pour ses valeurs morales et sa modestie et avait culture une très vaste notamment dans son domaine artistique. Tout au long

de son parcours artistique, cet artiste était à la recherche de qsidates (poèmes) disparues et en a interprété plusieurs avec une grande performance, a-t-il confié, déplorant son absence dans les médias audio-visuels.

A cette occasion, un film documentaire de 15 minutes retraçant le riche parcours de cet artiste a été projeté, avec des morceaux de certaines de ses chansons et dont le tout premier enregistrement a été réalisé en 2006, à l'occasion des éliminatoires de la 1^{re} édition du festival national de la chanson chaâbie.

L'artiste est apparu, en 2010, dans une émission télé sur la chaîne «Canal Algérie».

Le défunt a édité deux albums, le 1^{er} en 2010, une année avant son décès. Le 2^e album est sorti à titre posthume en janvier 2021.

Né le 18 août 1949 à Hussein Dey à Alger, feu Abdallah Guettaf a débuté son parcours artistique vers la fin des années 1960 et poursuivi le travail avec professionnalisme et sérieux, jusqu'à son décès le 28 janvier 2011, à l'âge de 61 ans.

R. C.

Kheireddine Barbari (FAC) : «J'ai décidé de briguer un second mandat pour achever notre ambitieux programme»

→ Le président sortant de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) Kheireddine Barbari, unique candidat à sa propre succession, a indiqué que sa volonté de briguer un second mandat (2021-2024), est dictée par « la détermination d'achever notre ambitieux programme », à quatre jours de l'assemblée générale électorale (AGE) prévue mardi prochain au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Ben-Aknoun (Alger) à 9h30.



■ Le président sortant de la FAC, Kheireddine Barbari. (Photo : D. R.)

«Notre volonté de briguer un nouveau mandat à la tête de la Fédération algérienne de cyclisme, est surtout dictée par la détermination d'achever notre ambitieux programme d'action pour redorer le blason de notre discipline», a indiqué Barbari, dans l'introduction de son programme, publié jeudi sur sa page Facebook. Kheireddine Barbari avait été élu par acclamation à la tête de la FAC en avril 2019, succédant à Mabrouk Kerboua, démissionnaire, pour des raisons personnelles et de santé. En fin avril 2019, nous avons entamé notre programme action avec le souci de remettre sur rails le cyclisme national, en mettant l'ac-

cent sur les équipes nationales, les jeunes talents, en accordant une attention particulière aux clubs et aux ligues, sans occulter l'aspect organisationnel. Cependant, la situation financière de la fédération en raison de l'absence de subventions,

deux ans durant, ne nous a pas été favorable pour entamer des opérations d'envergure», a-t-il ajouté. Avant d'enchaîner : «Nous sommes également motivés par une volonté d'aller de l'avant dans le seul objectif de redonner à notre cyclisme sa

place qui lui sied sur le plan national déjà, puis sur les scènes régionale et continentale, et d'aller chercher des qualifications pour les championnats du monde et les Jeux olympiques avec les jeunes talents d'aujourd'hui». Enfin, Barbari a révélé les autres points de son programme à savoir, « la création d'autres ligues et clubs, la massification en attirant le maximum de pratiquants, la formation de l'encadrement technique et des commissaires». Pour rappel, la commission de candidatures de l'AGE a validé mercredi la liste des candidats au bureau fédéral présentée par Kheireddine Barbari. Les candidats ont complété les pièces manquantes, ce qui a poussé ladite commission à lever les réserves émises auparavant.

R. S.

Selon Domenech : Abeid quitte Nantes pour Al-Nasr

Le milieu de terrain international algérien Medhi Abeid, a quitté le FC Nantes, pour rejoindre son nouveau club, Al-Nasr (Emirats arabes unis), a indiqué vendredi, l'entraîneur du club nantais, vendredi Raymond Domenech, en regrettant «l'aberration» du mercato d'hiver. Selon une source interne au club, le joueur de 28 ans, arrivé à Nantes en 2019 et sous contrat jusqu'en 2022, s'est envolé pour Dubaï, où un accord a été trouvé avec le club émirati Al Nasr pour un transfert d'environ 1,5 million d'euros. «Il est parti», a regretté le nouvel entraîneur nantais devant la presse. Déjà très utilisé auparavant, Abeid, champion d'Afrique avec les «Verts» en 2019, avait disputé l'intégralité des quatre matches de l'ère Domenech.

«Quand ça arrive comme ça, au dernier moment, c'est un peu gênant. Ça oblige à se réorganiser, à trouver d'autres solutions», a-t-il déclaré, ajoutant qu'il attendait la fin du mercato lundi soir «avec impatience». «Je militais depuis des années en disant que ce mercato d'hiver était une aberration. Il n'a aucun sens, économiquement ou sportivement, à part créer des problèmes pour tout le monde et je ne pensais pas y être confronté aussi vite», a-t-il précisé.

Fédération algérienne d'athlétisme L'AG électorale décalée au 8 février

→ L'assemblée générale électorale de la Fédération algérienne d'athlétisme (AGE/FAA), initialement programmée le 7 février, a été décalée au 8 février (9h30) au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA), a annoncé jeudi la FAA.

«Dans le souci de permettre aux membres statutaires de l'AG d'organiser les championnats régionaux de cross-country, prévus le 6 février, l'AGE initialement programmée le 7 février, a été décalée au 8 février (9h30) au siège du Comité olympique

et sportif algérien (COA)», a précisé la FAA dans un communiqué publié sur sa page Facebook. C'est le deuxième report de l'AGE, après celui du 3 février avant le publication du calendrier de déroulement des assemblées générales électorales (AGE) des fédérations sportives nationales, dévoilé mercredi par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

«Afin d'éviter la concentration des AGE durant les mêmes dates et en vue d'assurer le suivi rigoureux du

processus de renouvellement», le MJS a scindé les 54 fédérations et associations (sport féminin) en trois groupes (du 20 janvier au 19 février, du 20 février au 19 mars et du 20 mars au 15 avril) et a établi un calendrier sur la base de l'état d'avancement des inspections des services compétents. Figurant dans le premier groupe, la FAA a donc, dans un premier temps programmé son AGE pour dimanche 7 février, avant de la décalée de 24h. La FAA a également

indiqué que le dépôt des candidatures est ouvert jusqu'au du 31 janvier (12h). La commission des candidatures, composée de M'hamed Cheboub, Saïd Ahmim et Kamel Mousaoui, qui se réunira le 1^{er} février, a fait savoir que trois candidats ont postulé pour briguer le poste de président, à savoir le président sortant, Abdelhakim Dib, Kamel Benmissi (ancien président de la FAA) et Farid Boukaïs, l'actuel président de la Ligue d'athlétisme de Tizi-Ouzou. ■

Transfert L'Algérien Ait-Atmane rejoint Al Fujairah aux Emirats

→ L'ancien international algérien chez les U23, Rachid Ait Atmane a rejoint la formation émiratie d'Al Fujairah, a annoncé la direction du club dans un communiqué de presse sur son twitter, sans donner de détails sur la durée du contrat et le montant du transfert. Ait-Atmane qui a effectué sa première séance, jeudi avec le groupe, n'a pas caché sa joie de rejoindre l'équipe de Fujairah où il compte apporter le plus attendu de lui. «Je suis très heureux de jouer pour le club de Fujairah où j'ai trouvé un groupe soudé, très dynamique et animé d'une bonne volonté», a déclaré le joueur algérien.

«J'ai suivi quelques matches du club et j'ai aimé sa façon de développer le jeu et je suis animé d'une bonne volonté pour apporter le plus attendu de moi et contribuer à sauver le club de la relégation», a ajouté Ait-Atmane. La formation d'Al Fujairah est 12e au championnat avec 7 points seulement en 13 matches joués, devant Ajman (6 pts) et Hatta (2 pts). Par contre, Al Fujairah est devancée de 7 points par le club de Khor Fakane, 11^e avec 14 points. Rachid Ait-Atmane (27 ans) a rejoint Al Fujairah, après une saison et demie au CS Sfaxien (Tunisie). Le joueur avait été formé au RC Lens (France) et au Real Sporting de Gijon (Espagne). Il avait fait des passages au club roumain du Dinamo Bucarest avec lequel il a joué une saison seulement, mais aussi en Belgique. ■

Premier league anglaise West Ham lève l'option d'achat de Benrahma, désormais lié jusqu'en 2026

→ West Ham, actuel 5^e au classement de la Premier league anglaise de football, a annoncé vendredi sur son compte Twitter, avoir levé l'option d'achat de l'attaquant international algérien Saïd Benrahma, qui a signé un nouveau contrat jusqu'en juin 2026. Le joueur algérien de 25 ans était prêté par Brentford (Div. 2 anglaise) et son option d'achat obligatoire estimée à 30 millions d'euros. Le natif d'Aïn Témouchent (Ouest d'Algérie) a paraphé un contrat de 5 ans avec le club londonien avec qui il est désormais lié jusqu'en juin 2026. West Ham, qui chercherait à obtenir le prêt de Jesse Lingard (Manchester United), est limité par le règlement de la Premier League anglaise, qui ne permet pas à un club de première

division de solliciter le prêt de plus de deux joueurs. Or, avec Benrahma et Dawson, les «Hammers» étaient dans l'impasse. Ils ont donc préféré accélérer les procédures et ont ainsi levé dès à présent l'option de Benrahma pour pouvoir obtenir un prêt supplémentaire. Après un début de saison difficile, Saïd Benrahma est, en effet, devenu titulaire indiscutable dans le onze de l'entraîneur écossais David Moyes, en enchaînant cinq titularisations de suite. Sans pour autant marquer le moindre but depuis son arrivée chez les «Hammers», Benrahma détient tout de même quatre passes décisives et de nombreuses prestations accomplies. ■

EN DEUX MOTS

OGC Nice : Atal indisponible pour trois semaines

Le défenseur international algérien de l'OGC Nice, Youcef Atal, touché à la cuisse samedi, sera indisponible pour trois semaines, a rapporté vendredi le quotidien Nice-Matin.

Le latéral droit algérien, avait ressenti une douleur à la cuisse à Lens, samedi dernier, quelques secondes après avoir signé le but de la victoire du pied gauche (1-0), à l'occasion de la 21^e journée du championnat.

Selon la même source, des examens ont révélé une petite déchirure qui éloignera Youcef Atal des terrains pendant environ trois semaines.

Le Gym devra donc se passer de lui lors du derby face à l'AS Monaco mercredi prochain, mais aussi face à Angers quatre jours plus tard et le 10 février, en 32^e de Coupe de France, à Nîmes.

L'ancien joueur de Paradou AC n'a pas été épargné par les blessures depuis l'entame de la saison actuelle manquant plusieurs rencontres de l'OGC Nice et de la sélection algérienne. Une fragilité physique qui devient un réel problème pour le joueur algérien.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Directeur commercial : Ouahid Kouba. Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

OGC Nice
Atal indisponible pour trois semaines

le match à suivre

Monde de handball
Danemark - Suède en finale

football

Premier league anglaise
West Ham lève l'option d'achat de Benrahma, désormais lié jusqu'en 2026

Championnat du monde de handball 2021

Ça sera Danemark - Suède en finale

→ Les Suédois qui se retrouvent en finale du championnat du monde de handball après leur victoire sur la France, ont fini le match avec 86% de réussite et seulement cinq tirs manqués ! En face, les Bleus ont dû se contenter de 59% de réussite.

Un scénario joué, ce vendredi, et avait comme titre : «Une place en finale de la compétition 2021». Les Bleus, c'est sept reprises dans son histoire avec (six titres). Et pourquoi pas un septième titre ? Et une treizième médaille dans ce Mondial. Ces qualités n'ont pas été suffisantes pour dominer la sélection suédoise, impressionnante au tour précédent face au Qatar (35-23).

Les Suédois ont fini le match avec 86% de réussite

L'équipe de France de handball ne sait plus gagner ses demi-finales ! Après l'Euro 2018 et le Mondial 2019, elle bute, une nouvelle fois, sur l'avant-dernière marche, même si cette équipe en reconstruction, éliminée d'entrée à l'Euro 2020, était déjà satisfaite d'avoir atteint ce niveau de la compétition. «Ils étaient opposés à une très surprenante équipe de Suède, privée de nombreux joueurs blessés ou n'ayant pas voulu se déplacer en raison de la pandémie de coronavirus, laquelle a réussi à faire incliner toute la France par 32-26 au Caire, après avoir été menés quasiment de bout en bout. Les Suédois ont fini le match avec 86% de réussite et seulement cinq tirs manqués ! En face, les Bleus ont dû se contenter de 59% de réussite». Ce vendredi, toutes les illusions ont été effacées par les Suédois qui ont pris le temps d'analyser et de décortiquer leur jeu. En attaque, ils sont tombés face à un grand Andreas Palicka. Menés de trois



■ Le Danemark veut survoler le handball mondial.

(Photo > D. R.)

but à la mi-temps, ils sont revenus à un très vite après la reprise, dans un sursaut. «Des maladresses dans les passes, le carton rouge d'Adrien Dipanda, un marcher de Claire, un tir raté de Mem et des gestes d'humeur ont ensuite condamné les Bleus à leur première défaite du mondial égyptien. Mais les jeunes suédois ont accéléré, très sereins, et ont repris le large».

Les impressions de fin de match

Pour le capitaine des Bleus «les Suédois n'ont pas une grande expérience comme la nôtre, on a trouvé les Suédois très sereins, c'est compliqué, on est déçu de ce rendez-vous que nous avons perdu, il y a des blessures, des rotations en défense, j'ai du mal à y croire et à dormir. On manquait d'efficacité, de sérénité, de duels. Ils ont été meilleurs, que ce soit en défense, ou sur les autres compartiments disant que tous les ballons ratés expliquaient l'échec». Pour le pivot français Ludovic Fabregas au micro du même diffuseur : «On n'a pas imposé notre rythme. Les Suédois nous ont été supérieurs dans tous les secteurs du jeu, donc c'est une victoire méritée pour eux. C'est dommage que ce beau

parcours s'arrête net. Mais je pense que tout le groupe aurait signé pour finir en demi-finale avant la compétition. On a encore une médaille à aller chercher dimanche avec le peu de forces qu'il nous reste». Michaël Guigou, le capitaine français analyse l'échec français au micro de BelN'sport : «On est forcément déçus. Il nous a manqué beaucoup de choses : de l'énergie, de l'efficacité... Certains joueurs étaient blessés aussi.

On a peut-être un peu trop insisté sur les duels, et on a payé cher tous nos pertes de balles. Ce Mondial nous laisse des regrets, mais on peut être fiers de ce qu'on a fait. Ce groupe a grandi».

Les Danois gardent leur couronne et passent en finale

Le latéral Judio, lui, avoue : «Nous avons perdu un seul match dans cette compétition. On est triste, très triste parce qu'on est les meilleurs de cette compétition. Des regrets, on n'a pas forcément bien joué, les Suédois étaient supérieurs. Ils ont eu un comportement meilleur, la victoire est méritée, ils ont trouvé des solutions sur nos erreurs, ils ont les exploitées, c'est dommage».

Le Danemark ira donc défendre son titre

de champion du monde en finale contre la Suède. Des Danois solides auront tout de même eu le doute jusqu'au bout face à des Espagnols qui n'auront pas réussi à renverser le match.

Un match fou, plein de suspens, mais aussi passionnant, accroché par des palpitations dans les deux camps. Le match, c'est plutôt une valse à plusieurs temps. L'Espagne dominée, l'Espagne domine, les Danois reviennent, tel un ascenseur qui charge et décharge des buts dans les deux camps, et en bout de course, la finale sera 100% Danemark - Suède, la seconde d'affilée pour le Danemark.

Enfin, le match pour la troisième place (dimanche 13h30 GMT) opposera l'Espagne, double championne d'Europe en titre (2018, 2020), à la France, vice-championne olympique 2016 et championne du monde 2017, alors que la finale Danemark - Suède se jouera le même jour en fin d'après-midi.

H. Hichem

A voir

- RMC Sport 1 : FC Porto - Rio Ave à 20h
- RMC Sport 3 : Brighton & Hove Albion - Tottenham à 20h45

La Der

Pas de ramasseurs de balles en Suisse

Afin de lutter contre la propagation du Covid, les dirigeants helvétiques ont fait «disparaître» les habituels préposés autour des pelouses. Les joueurs doivent aller (re)chercher le ballon eux-mêmes... Entre quarantaines imposées, matches renvoyés et calendrier chamboulé, les championnats de Super et de Challenge League pourront-ils aller à leur terme ? C'est bien évidemment l'objectif de la Swiss Football League, laquelle redouble de prudence afin que la compétition puisse se dérouler le plus normalement possible, tout en tenant compte des impératifs de protection liés au Covid-19,

rapporte la presse suisse. La fédération SFL prend toutes les précautions indispensables pour éviter toutes mauvaises surprises pouvant venir de la pandémie. Et c'est d'ailleurs avec la reprise des championnats en ce mois de janvier, qu'elle a renforcé des mesures de lutte contre le coronavirus. Parmi le nouvel arsenal figure «la suppression des habituels ramasseurs de balle». Pour Sébastien Egger, responsable de la communication «conséquence pratique : les 22 acteurs doivent désormais aller eux-mêmes récupérer le ballon, lors des remises en jeu. L'objectif est de réduire

le nombre de contacts potentiels avec les joueurs». Le club neuchâtelois avait reçu jeudi dernier le nouveau protocole, en vigueur depuis ce week-end. «On a dû appeler les gamins pressentis pour être ramasseur de balle pour leur dire de ne pas venir au match le lendemain...»

Ballons désinfectés à la mi-temps

Pour remplacer les ramasseurs de balles, douze petits cônes disposés tout autour de la pelouse «ont fait leur apparition afin d'accueillir chacun un ballon désinfecté avant le match et à la mi-temps». Au point 11 de l'article 10, relatif aux exi-

gences organisationnelles le jour du match, le nouveau règlement stipule qu'un officiel du club recevant (responsable du matériel, greenkeeper ou autre personne appropriée) sera «chargé de veiller à ce que les ballons soient fournis avant le début du match conformément au schéma ci-dessous et qu'ils seront positionnés à leur place pendant le match». Dans les faits, cette personne-là doit aussi porter des gants afin de réduire les risques de contamination.

H. H.